

Chantage aux mandats d'un ancien Publifinard

Mohammed Bougnouch a réclamé des intercommunales contre sa signature pour le pacte de majorité PS-MR

Plusieurs socialistes liégeois s'insurgent suite aux désignations dans les intercommunales. Le cas du conseiller communal PS à Liège, Mohammed Bougnouch, irrite particulièrement. L'intéressé, qui n'est autre qu'un ancien président d'un des trois comités de secteurs de Publifin, est en effet accusé d'avoir fait du chantage aux mandats en échange de sa signature pour le pacte de majorité PS-MR en Cité ardente.

Le dossier ne manque pas de piquant. Surtout à la lueur d'un passé relativement récent suite à l'éclatement de l'une des plus grosses affaires politiques de ces dernières années, à savoir le scandale des fameux comités de secteur de l'intercommunale Publifin. Où, faut-il encore le rappeler, des élus siégeaient (très peu) pour ne (quasiment) rien faire, le tout en étant assuré de toucher une rémunération mensuelle fixe allant de 1.340 à 2.871 € bruts.

43.000 € NET POUR 7 RÉUNIONS

Mais revenons à nos moutons. Et plus précisément au conseiller communal socialiste de Liège, Mohammed Bougnouch. Avec ses 1.030 voix ré-

coltées à l'issue du scrutin du 14 octobre dernier, l'intéressé est réélu à la Violette. Et est par conséquent l'un des 27 membres de la majorité PS-MR. Pourtant, tout ne s'est pas déroulé sans encombre le concernant, puisqu'il n'a pas hésité à monnayer sa signature pour le pacte de majorité, d'après nos informations obtenues auprès de sources concordantes. Avec, comme contrepartie, des postes dans des intercommunales. Plutôt étonnant de la part de l'intéressé, puisqu'il était ni plus ni moins que le président de comité de secteur Liège-Ville au sein de Publifin. Un poste qui lui a rapporté quelque 42.745 € nets pour sept réunions en tout et pour tout

en un peu plus de 2,5 ans.

SA SIGNATURE COMME MOYEN DE PRESSION

Si son cas fait grincer à ce point des dents au sein du Parti socialiste liégeois, c'est parce qu'une série de désignations au sein des intercommunales a eu lieu. « *Je crois qu'on ne se rend pas compte, confie cet édile de la puissante Fédération du PS principautaire. Mohammed (Bougnouch) a clairement menacé de ne pas signer le pacte de majorité si l'on ne lui trouvait pas des mandats dans les intercommunales. Et là, il a eu tout ce qu'il voulait.* » Cet autre observateur avisé confirme : « *Il comptait utiliser la signature du pacte pour avoir ce qu'il estimait qu'on lui avait promis.* » C'est-à-dire un petit coup de pouce au niveau des mandats étant donné qu'il a dû rembourser à Publifin (5.000 €, NDLR), mais aussi s'acquitter d'une transaction financière proposée par le parquet général de Liège.

TROIS MANDATS

Résultat des courses, Moham-

Déjà trois intercommunales lors de la précédente mandature

Lors de la précédente mandature communale, Mohammed Bougnouch était, outre président d'un comité de secteur de Publifin, administrateur à l'AIDE (épuration des eaux) et aux Abattoirs. Avec les nouvelles règles de gouvernance édictées par la Région wallonne, les modes de rémunéra-

tion ont changé au sein des intercommunales. Désormais, seuls les présidents et vice-présidents pourront recevoir une rémunération mensuelle brute fixe (avec un plafond), tandis que pour le reste, soit les administrateurs, ce sera une rémunération via des jetons de présence. ● G.G.

med Bougnouch a été désigné président de l'intercommunale des Abattoirs de Liège. Mais également administrateur au sein de l'intercommunale de soins

de santé ISOsL ainsi qu'à l'IILE (Intercommunale d'incendie de Liège et environs). Soit le nombre de mandats maximum auquel peut prétendre un élu local au regard du Code de la démocratie locale en Wallonie. Pour être tout à fait précis, mentionnons que le premier poste, soit la présidence des Abattoirs, permet d'avoir une rémunération mensuelle

fixe, tandis que les deux autres postes sont payés au jeton de présence.

Autant dire que cela en irrite quelques-uns au PS de Liège-Ville. « *Réclamer un mandat, on sait tous que ça existe*, poursuit ce membre du collège échevinal liégeois. *Mais là, c'est l'exagération.* » Et ce négociateur socialiste avec les libéraux de renchérir : « *Il disait que la Fédération lui avait promis qu'elle allait l'aider pour le remboursement qu'il devait faire à Publifin et à la justice, qu'il y avait un deal* ». Ce que réfute formellement le président de ladite Fédé, Jean-Pierre Hupkens. « *Je suis formel, il n'y a aucun accord de ce type. Ce qu'on a décidé, c'est que tout socialiste qui voulait figurer sur une liste pour les élections devait avoir remboursé l'intercommunale. C'est tout.* » Quant au chantage aux mandats de Mohammed Bougnouch, l'échevin liégeois confirme que « *cela n'a pas été simple* » avec le principal intéressé.

Nous avons tenté de joindre M. Bougnouch, mais il n'a répondu à aucune de nos sollicitations. ●

GASPARD GROSJEAN